

**Social-Enfance-crèches-Partis-PS****Le PS lance une pétition contre la "marchandisation de la petite enfance"**

PARIS, 4 mars 2010 (AFP) - Le PS lance jeudi une pétition appelant le gouvernement à refuser "la marchandisation de la petite enfance" et des services sociaux de crèches, excluant ce secteur du champ d'application de la directive européenne des services.

"L'inclusion ou l'exclusion de la petite enfance dans la directive européenne de décembre 2006 relative aux services relève d'un choix national", précise l'appel qui souligne que plusieurs pays comme le "Danemark l'Allemagne, et la Belgique ont fait le choix de l'exclure".

Lancé il y a trois semaines à Grenoble, l'appel a déjà recueilli le soutien de nombreuses collectivités et élus de gauche comme de droite, précise, lors d'un point de presse au siège du PS, Olivier Noblecourt, maire-adjoint de Grenoble. La demande "fait consensus" parmi les acteurs de la petite enfance, relève le PS.

"Le gouvernement abandonne l'accueil collectif" et les crèches qui "sont profitables aux familles les plus fragiles" et modestes et "donne la priorité à l'assistance privée" qui avantage les riches, souligne M. Noblecourt. "Au nom de la concurrence on va faire baisser les normes et la qualité" des crèches, selon lui.

"Le gouvernement se sert de l'Europe comme d'un cheval de Troie" et "l'instrumentalise pour mener à bien ses objectifs de déréglementation des services sociaux de crèche", affirme Razzy Hammadi secrétaire nationale du PS aux services publics.

Jean-Patrick Gille, député de l'Indre-et-Loire, précise: "le PS ne diabolise pas la directive services", mais il reproche au gouvernement de la transposer "en catimini" sans passer par "une loi-cadre", comme "l'ont fait tous les autres pays l'Union européenne à l'exception de l'Allemagne" où la situation est différente du fait notamment du "système fédéral".

"Pourquoi le gouvernement ne fait pas le choix d'exploiter toutes les ressources de la directive et du Traité de Lisbonne pour exclure largement les services sociaux du champ d'application de la directive" services, demande encore le député qui était le rapporteur d'une proposition PS en janvier en faveur d'un bouclier pour les services sociaux.

em/jlp/ei

AFP 18h20 - 04 MAR 10